



Comment faire baisser le prix dun loyer ?

Par micmary, le 22/09/2011 à 18:17

Bonjour,

voilà mon histoire j'ai loUe un logement par le biais d'une agence sur photos car j'étais en outre mer j'ai donc signé le bail avant mon arrivvé , une fois sur place je fais l'état des lieux d'entree avec l'agence , je m'apperçois que le logement est loin d'être propre j'ai dû nettoyer le four et la cuisine très sâle pendant deux jours pour pouvoir m'en servir , certaines pièces fermées depuis longtemps sentaient le moisi et toute une partie de la maison est en simple vitrage !! bon pas le choix j'ai signé le bail !! je m'installe donC en été , cela fait 3 mois que j'y vis , premier problème , je constate que le mur de la buanderie moisi et fait des cloques , en effet les joints de la douche sont pourris tout noirs et plus étanches ainsi que le carrelage !! je cesse donc de me servir de cette douche pour utiliser celle du fond de la maison , après deux douches le pommeau rend l'âme , je dois le changer , je constate qu'il n'y a aucune ampoule en état de marche non plus , il n'y a aucune VMC dans les pièces humides de la maison !! je signale tout ça à l'agence qui n'est en fait pas le gérant du logement mais qui aimablement m'aide auprès du proprio !! Cet été il pleut souvent mon mari constate après chaque pluie des coulées blanches de peinture sur notre voiture , en fait le toit du garage , une sorte de terrasse n'est plus étanche et l'eau s'infiltré , il pleut dans le garage !! pour finir au cour de l'été que les murs de la maison noirçissent un peu partout dans la maison et des auréoles apparaissent sur les plafonds , tout se dégrade et la douche du fond est toute noire du sol au plafond , voilà en gros et je paie 900 euros pour des pièces que je ne peux pas utiliser !! Nous signalons tout ça à l'agence qui vient constater et faire des photos pour les faire parvenir au proprio !! Nous demandons une baisse du loyer aux vues des médiocres prestations de deux CENT euros , il ne veut pas baisser définitivement le loyer mais juste pour le mois où il fait faire des travaux par un de ses amis , ça n'est même pas une entreprise qui intervient et nous avons cette personne chez nous chaque jours !! il fait du bricolage en somme !! que pouvons nous faire ????

Par **mimi493**, le **22/09/2011** à **18:53**

Vous ne pouvez exiger une baisse de loyer, mais vous pouvez exiger les travaux